



Union des syndicats CGT de Paris  
85 rue Charlot 75140 PARIS cedex 03  
Téléphone 01 40 29 14 40  
Télécopie 01 48 87 89 97  
Courriel : [cgt.paris@wanadoo.fr](mailto:cgt.paris@wanadoo.fr)  
[www.cgtparis.fr](http://www.cgtparis.fr)  
CCP 27 46 74 P Paris

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# OCCUPATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL : LA VOIE ETAIT SANS ISSUE

Les syndicats CGT de Paris ont contribué à mettre un terme à l'occupation de l'annexe Eugène Varlin, rue Charlot, de la Bourse du travail de Paris investie depuis le 2 mai 2008 par des travailleurs sans-papiers, sur l'initiative de la Coordination 75 des collectifs de sans-papiers.

Dès le début de cette occupation, les délégués de la Coordination des sans-papiers 75 ont interdit tout contact entre ces travailleurs sans-papiers et la CGT, ses militants et les autres syndicats.

Ces délégués ont cultivé l'idée que cette occupation de la Bourse du travail permettrait la régularisation des travailleurs sans-papiers isolés.

C'est volontairement qu'ils ont conduit dans une impasse ces travailleuses et ces travailleurs qui, comme d'autres, auraient pu faire le choix de s'organiser dans les syndicats pour mener des luttes collectives à l'entreprise.

C'est parce que nous ne pouvions laisser perdurer cette occupation stérile que le mouvement syndical parisien a décidé de sortir ces femmes et ces hommes de cette impasse, et ce, sans faire appel aux forces de l'ordre.

**L'intransigeance des responsables de la Coordination 75 a été constatée à plusieurs reprises à l'occasion des nombreuses réunions qui, sur l'initiative de la CGT, ont rassemblé les Unions départementales CGT, CFDT, FO, FSU et Solidaires, les associations de soutien aux travailleurs immigrés (Ligue des droits de l'homme, Autre monde, GISTI, RESF, CIMADE ...) et la coordination 75 des sans-papiers.**

### **Les syndicats et les associations ont réalisé des actes concrets :**

- participation de la coordination 75 à la délégation qui a été reçue par le représentant du Préfet à l'occasion de la manifestation du 11 juin 2008 organisée par la CGT devant la Préfecture de police de Paris,
- par courrier en date du 23 juin 2008, à la demande de la coordination, les syndicats et les associations ont saisi le ministre de l'Immigration d'une demande de rencontre au sujet des travailleurs isolés en difficultés pour obtenir des contrats de travail de leurs employeurs (1300 dossiers ont été recensés),
- le 3 juillet 2008, à l'occasion d'une nouvelle manifestation à l'initiative de l'UD CGT de Paris, la Coordination a fait partie de notre délégation et date a été prise avec les représentants du Préfet de police de Paris pour la remise de leurs dossiers. Deux réunions à la Préfecture ont suivi, en présence et avec l'appui du secrétaire général de l'Union départementale CGT de Paris.

## **Ils ont formulé des propositions**

- parrainage par les syndicats des dossiers relevant de la régularisation par le travail, y compris ceux des travailleurs individuels qui ne peuvent pas se mettre en grève,
- appui par les associations des dossiers des travailleurs non déclarés, sans contrat de travail ni bulletin de salaire,
- appui par le réseau RESF des dossiers des familles ayant des enfants scolarisés,
- étude de tous les dossiers par les associations et les syndicats, dans le cadre d'un travail en commun avec la Coordination des sans-papiers afin d'évaluer pour chacune des personnes concernées les chances objectives de régularisation afin de réduire au maximum les risques encourus et procéder à la construction collective des dossiers.

**Toutes ces propositions, pourtant très constructives et d'ordre pratique, ont été refusées par la Coordination au motif qu'il s'agissait de « leurs dossiers ».**

**Qui peut comprendre une occupation motivée par un besoin d'aide et le refus de toute proposition ?**

**Plus fondamentalement, comment comprendre que la coordination 75 des sans-papiers porte préjudice au mouvement syndical, et en particulier à la CGT, tout en faisant soi-disant appel à son soutien ?**

Ces derniers mois, nous avons même entretenu des contacts réguliers avec le Haut Conseil des maliens de France avec lequel plusieurs réunions de médiation ont eu lieu. A plusieurs reprises nous avons pensé que nous arriverions à trouver une issue positive par la signature d'un engagement pour des luttes communes et la construction d'un rapport de force unitaire, mais en vain !

**Que signifiait donc cette occupation qui, au fil des jours, était devenue un « squatt » dont nous ne voyions pas la fin ? Qui avait intérêt à cette occupation mise en œuvre deux semaines après la grande grève des salariés sans-papiers déclenchée, le 15 avril 2008, dans plusieurs dizaines d'entreprises d'Ile de France ? Qui gênons-nous et à qui faisons-nous de l'ombre ?**

En tout état de cause, s'avérant sans effet sur les pouvoirs publics et le patronat, s'avérant surtout sans issue et paralysant l'activité des syndicats par la spoliation de la majeure partie de leurs locaux (sept salles de réunions, deux imprimeries, entrave à l'accès normal du site aux salariés et syndicats parisiens...), cette pression insensée sur le mouvement syndical, et la CGT en particulier, ne pouvait durer. C'est pourquoi, les syndicats CGT de Paris ont décidé d'y mettre fin avec la certitude d'avoir tout tenté par le dialogue.

## **La lutte se poursuit**

La CGT, qui se bat quotidiennement aux côtés des travailleurs sans-papiers, comme aux côtés de tous ceux qui luttent dans ce pays, ne pouvait continuer à être prise pour cible.

Elle devait retrouver la plénitude de ses moyens et faire cesser cette pression inadmissible parce que totalement injuste.

Les responsables du désespoir des sans-papiers sont, eux, les véritables adversaires, mais ils sont ailleurs !

Il s'agit de ceux qui ont la culture du résultat et appellent à faire du chiffre en remplissant centres de rétention et charters et de ceux qui, trop souvent, profitent de l'existence d'une « armée » de travailleurs sans-papiers et sans droits, donc exploitables à merci : gouvernement et patronat !

La lutte commencée à Paris, en février 2008, avec les salariés sans-papiers du restaurant « La grande Armée » a permis la régularisation de plus de 2000 salariés.

**La CGT poursuivra son combat pour la régularisation de tous les autres.**

Paris le 24 juin 2009 à 15h40

**Contact : Patrick PICARD, secrétaire général de l'Union départementale : 01.48.18.80.83/  
01.40.29.14.40**